

on répondit que sa demande n'était pas de nature à aider l'immigration.

\*

\* \*

L'enquête devrait aussi porter sur la colonisation par les Canadiens, ou les rapatriés.

Il y a à peine quelques mois, nous soulignons dans l'*Action Catholique* ce fait étrange qu'au Manitoba on avait refusé des terres à un Canadien revenu des États-Unis, et cet autre fait plus étrange encore qu'on avait fait le même refus à un Canadien du Canada.

Nous ne savons au juste si on ira jusque là dans l'enquête, mais on devrait sûrement s'y rendre. On devrait chercher aussi pourquoi certains personnages ont continuellement entravé le travail des missionnaires colonisateurs et pourquoi ces derniers ont été dans l'obligation, un jour, de donner leur démission.

A cette enquête, ou en dehors d'elle au Parlement, il faut aussi savoir pourquoi on offre tant de faveurs aux étrangers, pendant que l'on refuse presque tout service aux Canadiens qui veulent s'établir sur des terres canadiennes.

En cherchant de la sorte, on apprendra sans doute pourquoi le ministère de l'Immigration et de la Colonisation est venu à Québec nous proposer de ne plus envoyer de Canadiens dans les provinces de l'Ouest. Pourquoi ne découvrirait-on pas du coup l'esprit qui anime toutes ces directions incompréhensibles?

\*

\* \*

Il y a sûrement quelque chose qui marche mal au ministère de l'Immigration et de la Colonisation. Sans quoi nous n'aurions pas entendu les unanimes protestations des maires des villes de l'Ouest au cours de l'année 1927, sans quoi le congrès des Municipalités canadiennes n'aurait pas été saisi des embarras que causaient aux municipalités ce problème de l'immigration, sans quoi nos villes même de l'Est ne seraient pas remplies d'immigrants qui s'en venaient cultiver nos terres, sans quoi on ne refuserait pas de terres aux Canadiens qui reviennent, sans quoi on en refuserait encore moins aux Canadiens du Canada, sans

quoi toujours on ne chercherait pas à empêcher les Canadiens du Québec, ou les Canadiens rapatriés, d'aller s'établir dans les provinces de l'Ouest.

Au cours des cinq dernières années, les trois provinces ont accusé un énorme déficit de population, cela malgré que ce soit l'endroit où les immigrants, en très grande majorité, descendent des convois.

Ce quelque chose qui va mal, il faut le trouver, et surtout le corriger.

Thomas POULIN.

### LE FILOU, AMATEUR DE DIAMANTS



EN janvier 1865, l'impératrice Eugénie assistait à une représentation de gala à l'Opéra italien. Une loge, non loin de la sienne, était occupée par une étrangère, accompagnée de son mari, et dont le somptueux costume attirait tous les regards ; ses oreilles étaient parées de boucles en diamants énormes. Au premier entr'acte, le mari s'absenta quelques instants ; on frappa à la porte de la loge, un personnage en habit, très correct, portant beau, se présenta, et exprima, en termes délicats à la dame, l'admiration de l'impératrice pour ses magnifiques boucles d'oreilles, et le désir de la souveraine de contempler de près, pendant quelques instants, l'un de ces joyaux.

La dame, un peu surprise par cette demande inattendue, accéda cependant sans hésitation à cette requête.

Quelques instants après, le mari rentra, et était mis au courant de l'incident ; cette affaire lui parut louche, et une rapide enquête auprès de personnes de la suite de l'impératrice le persuada que sa femme venait d'être victime d'un habile filou.

Le lendemain matin, la mari alla conter, de très bonne heure, sa mésaventure au commissaire de police. Il avait à peine quitté son hôtel, qu'un envoyé de la préfecture de police demandait à voir immédiatement la dame, et il présentait une lettre, revêtue de nombreux cachets, émanant de ses chefs, et expliquant la nécessité de remettre la boucle d'oreille restante entre les mains de la police, pour faciliter les recherches.

Sans aucun soupçon, la dame s'empressa d'acquiescer à cette demande.

On devine la suite. Le filou de la veille s'était paré de déguisements appropriés qui l'avaient transformé en un consciencieux agent de police, et se trouvait ainsi en possession d'une paire de diamants de grands prix au lieu d'un seul.